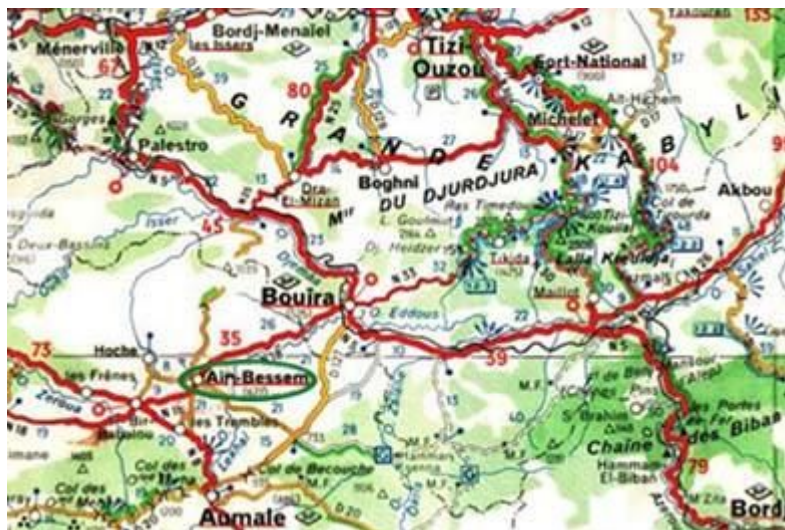


**1/ La ville de AÏN BESSEM**

Culminant à 675 mètres d'altitude, au centre de la plaine des ARRIBS, cette localité est située, à l'est d'ALGER et à une distance de 150 km.

**HISTOIRE :**

La ville était connue sous le nom de Castellum Auziense, à l'époque Romaine. Et cela à partir de 33 avant J.C à la création de la ville d'AUZIA, par l'empereur AUGUSTE.

**Présence française  1830 - 1962**

Le village d'AÏN BESSEM, malgré son nom arabe conservé, est une pure création française. Le site, ci-dessous, lui a consacré une étude approfondie qui est ici partiellement reprise.

[http://alger-roi.fr/Alger/titteri/textes/21\\_titteri\\_ain\\_bessem.htm](http://alger-roi.fr/Alger/titteri/textes/21_titteri_ain_bessem.htm)

**Sous la 3<sup>me</sup> république avant 1914 :**

Ce fut la période la plus favorable à la création des villages de Colonisation : Une quinzaine pour le seul TITTERI et plus de 300 pour toute l'Algérie. Cette brutale accélération succéda au net ralentissement impérial de 1851 à 1864 ; puis à un arrêt volontaire à partir de 1864.

Pourquoi un tel changement ?

D'abord la mise à l'écart progressive des officiers des bureaux arabes qui avaient le souci de protéger les indigènes contre d'éventuels abus et spoliations. Ils ont été remplacés par des administrateurs civils de commune mixte dans toutes les régions telliennes, les seules vraiment propices à l'installation d'agriculteurs européens. La formule des communes mixtes avait été imaginée en 1868, mais réservée aux territoires sous administration militaire. C'est l'arrêté du 24 novembre 1871 qui rendit son extension possible aux territoires civils, avec pour chef-lieu, toujours, un village européen, par exemple dans le TITTERI, BERROUAGHIA.

Ensuite la nomination des gouverneurs généraux désireux d'implanter des colons français sur l'ensemble du territoire. Trois gouverneurs généraux ont mis la colonisation rurale au premier rang de leurs préoccupations :

- Le vice-amiral comte Louis de GUEYDON (1871 -1873),
- Le général de division Antoine CHANZY (1873 - 1879),
- ..Le conseiller d'Etat Louis TIRMAN (1881 – 1891)

Pour trouver les terres indispensables à la création de villages trois méthodes furent utilisées :

- Le séquestre de terres prise aux tribus insurgées en 1871 (Le TITTERI fut très peu ou pas du tout concerné par ces séquestres),
- ..L'achat de gré à gré (La meilleure ; mais pas facile de trouver des vendeurs),
- ..L'expropriation pour cause d'utilité publique.

Et enfin pour la colonisation privée, c'est-à-dire pour les achats de terre par des particuliers, la nouvelle Loi WARNIER du 26 mars 1873 institua une nouvelle législation sur les licitations (ventes aux enchères d'un bien indivis comme celui de la plupart des tribus) très favorable aux acheteurs et spéculateurs, européens ou pas, cultivateurs ou pas. Cette Loi entraîna de tels abus que son emploi fut freiné dès 1887 et qu'elle fut volontairement oubliée en 1891. Et en février 1897 une nouvelle loi empêcha qu'un seul copropriétaire puisse obtenir une licitation.

**NB.** Le lecteur désireux d'en savoir plus doit s'intéresser à la loi WARNIER, au droit de « Chefâa » et à sa réforme par la loi du 16 février 1897, ainsi qu'aux articles 815 et 827 du code civil français. Entre 1873 et 1897 il suffisait de soudoyer un ڤلّاح copropriétaire pour qu'il demande à un juge complaisant d'autoriser ou d'ordonner une vente par licitation. De telles ventes se firent au profit d'acheteurs européens et musulmans. Un site Internet algérien précisait en 2006 : 55 % aux colons et 45 % à de riches familles musulmanes.

Les conditions d'attribution des concessions ont fait l'objet de trois décrets entre 1871 et 1904 ; les modifications allant dans le sens du durcissement :

#### **Décret du 10 octobre sous le G.G. GUEYDON**

- ..Il faut être français, mais pas forcément "immigrant", c'est-à-dire métropolitain. Les colons et les fils de colons peuvent solliciter une concession. GUEYDON pensait que la présence de colons ou de fils de colons était souhaitable car "cultivateurs laborieux et entendus, ils sont un excellent exemple pour les nouveaux venus",
- La concession est gratuite comme avant 1864,
- ..L'obligation de résidence est de 5 ans pour recevoir le titre de propriété.

#### **Décret du 30 septembre 1878 sous le G.G. CHANZY :**

C'est le principal car il fut appliqué durant 25 années. La concession reste gratuite, mais l'obligation de résidence est ramenée à 3 ans sous condition d'avoir investi au moins 100 Francs par hectare. Les concessions seront agrandies : 40 hectares au maximum. En 1892, le G.G. CAMBON garda la gratuité de la concession, mais exigea que le demandeur possède un capital de 5.000 Francs. On ne voulait pas attirer de pauvres gens, mais des cultivateurs capables d'investir.

#### **Décret du 13 septembre 1904 sous le G.G. Célestin JONNART :**

Il prévoit quatre modes d'attribution :

- ..Un "normal" : vente à prix fixe à bureau ouvert (A ALGER pour le TITTERI),
- ..Un "secondaire" pour les fermes isolées : ventes aux enchères par adjudication publique.
- ..Et "deux exceptionnels" : vente de gré à gré ou concession gratuite. La gratuité n'est donc pas abandonnée, mais elle coûte trop cher et on souhaite s'en passer. Par ailleurs l'obligation de résidence est allongée à 10 ans et il est interdit de vendre, avant 20 ans, à un indigène ou à un non-cultivateur. Il y avait trop d'exemples de colons qui revendaient leurs terres et quittaient le village aussitôt que possible.

Comme on commençait à aborder les hautes plaines steppiques la concession peut atteindre 200 ha. Les 2/3 des lots sont réservés à des immigrants, car le but n'est pas de déplacer des colons, mais d'en attirer de nouveaux.

Le problème du coût avait d'ailleurs fait échouer en 1882 le projet du G.G. TIRMAN dit des 50 millions. Ce projet prévoyait de créer avec ces 50 millions, 300 villages de 50 feux (foyers) sur 600.000 hectares. Mais à PARIS les députés l'ont rejeté par 249 voix contre 211 au motif qu'il coûtait trop cher et qu'il entraînerait trop d'expropriations et de mécontentements dans les tribus concernées.

#### **La commune mixte d'AÏN-BESSEM et ses trois villages annexes :**

Ces quatre centres sont ceux de la plaine des ARIBS, entendue au sens large.

Ce sont **AÏN-BESSEM**, ABOUTVILLE, BERTVILLE et HOICHE

Cette plaine des ARIBS porterait le nom d'une tribu saharienne qui s'y serait fixée à une date antérieure à l'arrivée des Turcs. Ces ARIBS, sans doute belliqueux de nature auraient rendu beaucoup de services aux Turcs en leur fournissant d'efficaces troupes auxiliaires en cas de besoin.

Cette plaine ressemble davantage à un large couloir plat qu'à une plaine proprement dite, car elle ne constitue que le tronçon central du synclinal qui relie la cuvette de Berrouaghia à la mer.

De BIR-RABALOU à BOUIRA elle s'étire sur une trentaine de kilomètres dont une vingtaine dans la commune mixte d'AÏN.BESSEM. Ce couloir ne s'élargit en véritable plaine qu'entre BIR -RABALOU – LES TREMBLES et AÏN BESSEM. Il est drainé vers l'Est par l'oued LEKHAL qui descend d'AUMALE. Vers l'aval, l'oued change plusieurs fois de nom pour s'appeler oued Ed DOUS, puis oued SAHEL, puis SOUMMAM. Cette façon de changer les **noms des cours d'eau en aval est de tradition en Algérie.**

Ce couloir est dominé au sud, mais à plus de 14 Km à vol d'oiseau, par les collines boisées de la forêt du KSENNA qui constitue la limite du massif de l'OUENNOUGHA. Au nord il est séparé de la vallée de l'oued SOUFFLAT par les hauteurs du djeb el HELLALA (1042 m). Son altitude baisse lentement de l'ouest (650 m) vers l'est (550 m). Il est cependant 100 mètres plus bas que le petit plateau où se trouve le village d'HOCHE.

Quant on remonte en voiture (ou autrement mais c'est plus long) la RN 18, l'impression qui s'impose est celle d'une plaine bordée par la ligne bleue d'un djebel pas très élevé. C'est tout à fait le cas sur la photo ci -dessous.



[Paysage de l'Atlas blidéen]

En effet, comme partout sur la bande des terres colonisées entre BORELY-LA- SAPIE et BOUIRA, c'est le **vignoble** qui assurait les meilleurs revenus. Comme la création de ces quatre centres fut tardive, les colons ont bénéficié dès le début, de la crise du phylloxéra qui leur a ouvert le marché français ; d'autant mieux que leurs vins acquièrent rapidement une bonne réputation qu'ils n'ont jamais perdue. Lorsque l'Office du vin décida en 1947 de classer les vignobles d'Algérie, ils furent placés, comme ceux de MEDEA et de BERROUAGHIA, dans la catégorie « VIGNOBLE de MONTAGNE » produisant des vins VDQS. Bien évidemment il y avait des conditions bien spécifiques à respecter en application de la réglementation en vigueur.

## Particularités de la Commune d'AIN BESSEM

En 1876 création du centre de colonisation près de la "source du sourire", puis de la commune de plein exercice en 1879. A cet effet il est utilise de préciser, aussi, quelques dates :



[AÏN-BESSEM : La Mairie]

En 1932 la nouvelle mairie est construite.

En 1880 création et rattachement à la Commune Mixte (CM) du hameau BERTVILLE, 8 km plus à l'Est,

En 1889 création et rattachement à la CM du hameau d'ABOUTVILLE, 15 km plus à l'est,

En 1890 création et rattachement à la CM du village d'HOCHE, 8 km vers l'O.N.O. ,

En 1905 déclaration d'utilité publique de la voie ferrée BOUIRA -AUMALE par AÏN BESSEM,

En 1909 installation du téléphone avec ALGER, AUMALE et BOU-SAÂDA,



[AIN BESSEM : La Poste]

En 1927 inauguration de la gare. Celle-ci de belle apparence, avec sa large terrasse offrait un abri aux voyageurs attendant le train. Le même soin avait été apporté à la maison du garde-barrière (étage et terrasse) du seul passage à niveau coupant la RN 18 tout près du village. Le chef de gare et le garde-barrière n'ont pas habité longtemps leurs beaux logements car les trains n'ont circulé qu'une dizaine d'années.

Le village est un centre administratif, puisqu'il héberge les bureaux de la commune mixte.

Il est aussi un centre commercial polyvalent avec son marché, ses succursales bancaires, ses deux hôtels et ses docs près de l'ancienne gare.



Il serait abusif d'évoquer un rôle industriel ; mais il faut tout de même ne pas négliger les 4 moulins qui ont un temps tourné sur l'Oued LEKHAL, ainsi qu'une fabrique de chaux hydraulique et une briqueterie.



L'aspect architectural est d'un grand classicisme colonial, mais en version améliorée. On y retrouve le plan en damier, les larges trottoirs ombragés et la place centrale avec son kiosque. Mais il y en plus des immeubles à arcades qui donnent à une ou deux rues centrales un cachet urbain. Les bâtiments officiels de style JONNART, pseudo musulman, n'y sont pas rares ; tel le hammam alors appelé bain maure, qui est un équipement inconnu dans les villages. Seul le type de la mairie de 1932 dénote véritablement dans cet ensemble traditionnel.



L'église était banale et la mosquée conforme au modèle maghrébin avec son minaret carré. Il y avait aussi un square non clôturé et très bien tenu, dans les années 1950, avec des bancs et des portiques à colonnes.



**Particularité de la Commune d'ABOUTVILLE (ou de nos jours AÏN EL HADJAR) :**

ABOUTVILLE a été créé en tant que centre dépendant de la commune mixte d'AÏN BESSEM, en 1889. Il n'est devenu chef lieu d'une C.P.E. que très tardivement entre 1947 et 1956

Particularité de la Commune de BERTVILLE (ou de nos jours AÏN-LALOUI) :

Ce centre a été créé 4 ans à peine après AÏN BESSEM dont il fut une annexe jusqu'aux années 1950. Nous ne savons pas à quelle date il a été dénommé ainsi car en 1880 Paul BERT n'avait pas encore tenu les postes ou pris les décisions qui ont pu valoir cet insigne honneur. En 1880 le lieu où a été bâti le village s'appelait AÏN-BOU-DIB et non AÏN LALOUI comme après 1962.

Particularité de la Commune de HOICHE (ou de nos jours KHABBOUZIA) :

Ce centre porte le nom du Général Louis, Lazare HOICHE, qui serait sans doute resté sous-officier s'il n'y avait pas eu la révolution de 1789.

Les raisons qui ont permis cette appellation à ce village sont une énigme. Car cet illustre personnage n'a jamais servi en Algérie.

**Célébrités locales :**

Deux personnes ont un nom qui peut être associé à la cité d'AÏN BESSEM pour des raisons différentes, voire opposées :

-Jean BRUNE y est né en 1912 mais il n'est guère resté car sa famille a souvent déménagé ([ndlr : Voir biographie au chapitre 2](#)),

-Madame MIRALES Angèle est née à MILIANA. Mais c'est à AÏN BESSEM qu'elle s'installa bien avant 1954. Elle y a tenu successivement, avec succès, une pension de famille, puis un restaurant bar appelé "La Chaumière" et réputé, paraît-il, pour ses plats de gibier, sanglier inclus. Mais ce ne sont pas ses talents de cordon bleu qui expliquent sa présence ici : c'est son engagement déterminé en faveur des fellaghas qu'elle a parfois aidés, notamment en les cachant. Cet engagement est rarissime chez les Français natifs d'Algérie. Et elle lui est restée fidèle jusqu'à sa mort : ce qui est plus rare encore. On lui a laissé son restaurant qui ne fut pas nationalisé, et elle a continué à cuisiner. Elle est morte à AÏN-BESSEM où elle a été enterrée au cimetière musulman. Elle n'a pas comme la plupart des pro-fellaghas, fini par chercher refuge en France.



## **AIN BESSEM**

### **Démographie:**

Année 1958 = 6.810 habitants

### **Monument aux Morts** Qu'est-il devenu ?

Aucune Information ni relevé

**Et si vous souhaitez en savoir plus sur la ville d'AIN BESSEM, cliquez SVP sur ce lien :**

[http://encyclopedie-afn.org/Ain\\_Bessem\\_-\\_Ville](http://encyclopedie-afn.org/Ain_Bessem_-_Ville)

[http://alger-roi.fr/Alger/titteri/textes/21\\_titteri\\_ain\\_hessem.htm](http://alger-roi.fr/Alger/titteri/textes/21_titteri_ain_hessem.htm)

<http://www.article11.info/2Alger-Ain-Bessem-chroniques>

<http://babelouedstory.com/ecoutes/brune/brune.html>

<http://www.ain-hessem.com/#img16>

<https://www.youtube.com/watch?v=iGVMrG24bdk>

<http://410raa.lubert.fr/accueil.htm>

<http://www.opex360.com/2011/04/21/les-soldats-perdus-du-1er-regiment-etranger-parachutiste/>

[http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/cam/fr/publications/donnees\\_brochures/Algerie\\_BR.pdf](http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/cam/fr/publications/donnees_brochures/Algerie_BR.pdf)

## **2/ JEAN BRUNE**

Né en 1912 à Ain-BESSEM il décède en 1973 à NOUMEA (Nouvelle Calédonie). Ce fut une personnalité complexe et attachante car Jean BRUNE est un écrivain de grand talent.

Ses prises de position en faveur de l'Algérie française lui ont fermé les portes de la notoriété.





Son père, administrateur en Algérie, occupe divers postes. A la mort de sa mère, Jean a dix-huit mois. Il est donc, en partie, élevé par sa grand-mère ainsi que son frère. A la retraite de son père, les enfants le rejoignent à Chéragas. Jean fait de fréquents séjours à Maillot chez un oncle administrateur. Il va aussi beaucoup en Kabylie, à Tala Rana, un hameau accroché aux flancs de Lalla Khadidja, et c'est là que naît cet amour profond qu'il aura toujours pour la Kabylie.

En 1924, il sort de son univers familial et entre comme interne au lycée Ben Aknoun, jusqu'en troisième, puis il va au lycée Bugeaud où il sera condisciple de Camus. Il poursuit un entraînement sportif intensif et en gardera toute sa vie une allure trapue de lutteur. En 1930, l'année du bac, il se casse le poignet droit, se représente en septembre mais échoue à l'examen. Il renonce au bac et préfère s'éloigner. Il sera pion à l'E.P.S. de Boufarik mais en sera renvoyé pour avoir fait le mur avec des copains. Il part, alors, en 1932 pour le Maroc, chez un frère de sa mère. Là, il apprend l'arabe et fait ses débuts de journaliste à La Bougie de Fez. En 1933, il fait son service militaire aux Chasseurs d'Afrique, à Alger, au Champ de Manœuvres. Il mène ensuite une vie assez bohème, dessine beaucoup, en particulier lors de spectacles auxquels il participe et fait des portraits-seconde. Des amis lui font découvrir Maurras et l'Action Française et les livres de Jacques Bainville. Il se sentira alors royaliste.

C'est avec le 5<sup>ème</sup> Chasseurs d'Afrique qu'il participera en 1944 au débarquement en Provence, sous le commandement du général Touzet du Vigier ainsi qu'aux combats de la 1<sup>ère</sup> D.B. Il publiera un livre de croquis remarquables sur cette période. A son retour à Alger, il fait ses véritables débuts de journaliste, et de technicien de l'imprimerie, tout en continuant à dessiner et à peindre.

Il commence par le Journal d'Alger puis, en 1948, il entre à la Dépêche Quotidienne d'Alger où il fait les pages régionales puis écrit les éditoriaux et mène de grands reportages. En 1958, il y ajoute des « billets » à Radio-Alger. Ayant exprimé trop haut et trop fort son opinion de défenseur de l'Algérie Française, il est expatrié d'Alger en 1961.

C'est l'époque où commencent les rendez-vous, à travers l'Europe, avec les « copains d'exil ». Une errance qui le mène d'Italie en Suisse, en Belgique, en Espagne, au Portugal. Il écrit beaucoup pour défendre ses opinions. Cette haine qui ressemble à l'amour (1961) est son premier roman important qui analyse avec talent la complexité de cette époque. Il collabore à Esprit Public, Aspects de la France, Valeurs Actuelles, Spectacle du Monde, tout en continuant à publier des ouvrages défendant les valeurs auxquelles il croit. Il fait des reportages dans une Asie qui le fascine mais se brouille avec son éditeur. Quand il est en France, il se plie difficilement à cette vie métropolitaine.

Il part pour la Nouvelle-Calédonie en 1969 et prend la direction du Journal Calédonien. Il revient en France pour un bref passage à Besançon comme directeur de journal mais ne supporte décidément pas cette vie et repart à Nouméa en 1971. Il est rédacteur en chef de la France Australe, puis de Nouméa-Soir.

Il entretient une importante correspondance avec ses amis auxquels il reste très fidèle. Sa vie sentimentale qui avait été assez tumultueuse, semble avoir trouvé un équilibre, une sorte de paix et même de bonheur. Malheureusement, la maladie qui va l'emporter ne fait qu'empirer et il souffre beaucoup, en particulier de la gorge. Il meurt assez brutalement en 1973 et sera enterré à Nouméa.

Voici, en forme d'épithaphe, une phrase tirée d'un de ses livres: « nous cherchons désespérément où nous irons retrouver comme un reflet des paysages d'Afrique qu'ont bercé les premiers émerveillements de notre enfance. »

La personnalité de Jean Brune était très complexe et Francine Dessaigne qui lui a consacré une excellente biographie a bien souligné la difficulté qu'il y avait à cerner le personnage. A la fois plein de vie et profondément mélancolique, sinon même pessimiste, Jean Brune n'est jamais si bien lui-même que dans ses livres.

Malheureusement son talent n'a pas vraiment été reconnu par le milieu littéraire, occulté par la franchise de ses opinions qui n'étaient pas dans la ligne du moment. Un universitaire allemand Wolf Abbès a découvert son talent et, grâce aux archives d'un fidèle ami de Jean Brune, le commandant Sapin Lignère a décidé de publier l'intégralité de son œuvre dans sa maison d'édition, Atlantis. Ce qui nous vaut de découvrir des reportages et des textes inédits de théâtre non publiés, La guerre de Troie commence demain et les Mutins.

#### **SES ŒUVRES :**

- \* Cette haine qui ressemble à l'amour. Table Ronde, 1961, Atlantis.
- \* Journal d'exil. Table Ronde, 1963, Atlantis.
- \* La révolte. Robert Laffont, 1965, Atlantis.
- \* Interdit aux chiens et aux Français. Table Ronde, 1966.
- \* La guerre de Troie commence demain. Atlantis.
- \* Les Mutins. Atlantis.
- \* Algérie 1955. La bataille de la peur. Atlantis.
- \* Les aventures prodigieuses de Georges Untel. Atlantis.
- \* Lettre à un maudit. Appel à la réconciliation. Atlantis.